

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
21 Octobre 2016**

**OBJET** : Avenant n°1 action d'encadrement socio-professionnelle au sein de Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE): avenant liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Centremploi

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à l'association Centremploi un complément de subvention d'un montant total de 3.500,00 € pour le financement de l'action «Ligne de Faire» ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer l'avenant n°1 correspondant au modèle type « action d'encadrement IAE ».

Cette dépense d'un coût total de 3 500,00 €, sera financée sur les crédits de paiement au titre du budget 2016, sur le chapitre 017.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée